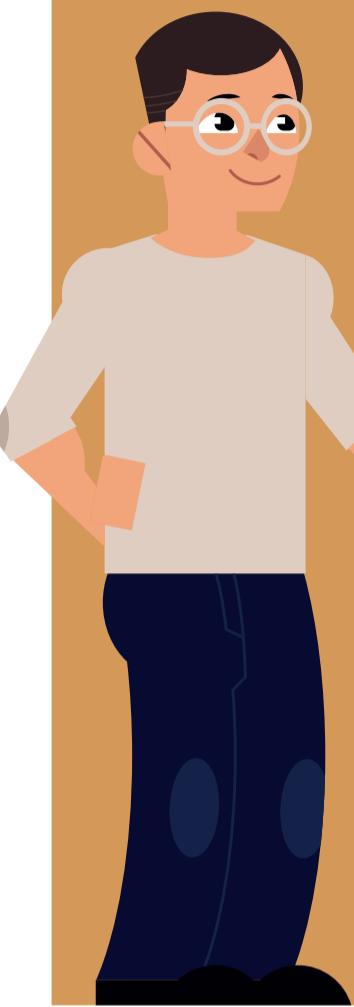


MOUVEMENT  
DE L'EMPLOI



# VOUS AVEZ UN VŒU ?

NOUS AVONS VOTRE ANGE GARDIEN.



## Mutation, perte d'heures, retour à temps complet : vous êtes concerné par le mouvement de l'emploi ?

Cette étape conditionne la suite de votre parcours professionnel.

Un dossier mal renseigné, une priorité mal codifiée, des critères personnels ou familiaux non pris en compte risquent de vous priver de vos droits ou du poste que vous désirez.

**Le Spelc analyse et défend votre dossier à chaque étape du mouvement :**

- en amont : vérification de vos documents ;
- pendant le mouvement : suivi de votre demande en commission ;
- après : recours si nécessaire.

**Vos responsables locaux du Spelc siègent dans les CAE et CCMA\*.**

Ils maîtrisent la procédure. Confiez-leur votre dossier pour sécuriser votre parcours.

\* CAE : commission académique de l'emploi.  
CCMA : commission consultative mixte académique.

→ **vous** ÉPAULER

→ **vous** PRÉSENTER

→ **vous** DÉFENDRE

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

- f** **in** **Fédération nationale des Spelc**
- @FederationSpelc**
- federation-nationale-des-spelc**